

Zone d'activité économique : six entreprises dans la place

Les vœux de la communauté de communes de Frasne-Drugeon ont été l'occasion de braquer les projecteurs sur la Zone d'activité économique. Six entreprises sont installées et les travaux ont débuté pour l'implantation de deux nouvelles sociétés.

« Cette Zone d'activité économique a suscité beaucoup de commentaires... Mais force est de constater que deux ans après sa mise en service officielle, huit lots ont déjà été commercialisés et six entreprises travaillent. De nouvelles activités sont ainsi implantées sur notre territoire et avec des emplois à la clé. »

C'est ainsi que Claude Dussouillez, président de la Communauté de communes de Frasne-Drugeon, s'est récemment exprimé devant un parterre d'élus et d'habitants du secteur. C'était à l'heure des vœux qui, cette année, se souhaïtaient à la Maison du Temps Libre de La Rivière-Drugeon.

Elle en aura fait couler de l'encre et de la salive cette ZAE intercommunale implantée à Bulle et que les conducteurs des 6 000 véhicules en tous genres circulant quotidiennement sur la RD471 ne peuvent manquer d'apercevoir !

Cinq autres lots réservés

À son sujet et au nom de la CFD, Claude Dussouillez s'est voulu résolument confiant : « Nous avons des raisons de l'être, puisque cinq autres lots sont réservés et que deux sont en cours de travaux. Il vaut mieux avancer avec peu de mots et prouver notre volonté par des actes plutôt que par de longs discours ».

C'est ainsi que l'année 2017 aura vu arriver « pour de bon » les 6 premières entreprises sur ladite ZAE : Sarl Lefèvre, EG Agencement, SAS Rusthul Bétons, SARL Haut-Doubs Sécurité, DiscoPower et Électricité Guyon Villemaigne. Et désormais débutent les travaux pour Créa Bois et Ogelec.

Rappelons enfin que cette Zone



Cette Zone d'activité économique demeure une zone à vocation industrielle, artisanale et commerciale.

Photo d'archives

d'activité économique demeure une zone à vocation industrielle, artisanale et commerciale. Elle se développe sur 18 hectares et y sont aménagés 28 lots allant de 1 100 m² à 36 500 m². Elle est un projet-phare de la Communauté de Communes Frasne-Drugeon. Parmi les points positifs avancés

par l'élú : un aménagement « avec préservation environnementale et insertion paysagère », une desserte en Très Haut Débit (fibre optique), ou encore un accompagnement des porteurs de projet par un architecte-conseil.

► Contact : tél. 03 81 49 49 89.

18

La zone se développe sur 18 hectares.